

## RAPPORT D'ÉVALUATION École supérieure d'art et de design TALM (Tours- Angers-Le Mans)

Projet d'offre de formation pour le contrat  
2022-2027

---

**CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021**  
VAGUE B

Rapport publié le 25/01/2022



Pour le Hcéres<sup>1</sup> :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts<sup>2</sup> :

Catherine Texier, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

<sup>1</sup> Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président. » (Article 8, alinéa 5) ;

<sup>2</sup> Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité. » (Article 11, alinéa 2).

## Présentation

Fondé en 2010, l'Établissement public de coopération culturelle (EPCC) Tours Angers Le Mans (TALM) est issu de la réunion de trois établissements, TALM-Tours, TALM-Angers et TALM-Le Mans.

Concernant l'option *Art*, l'Établissement délivre à ce jour trois diplômes de niveau DNA de grade licence en trois ans :

- DNA option *Art* ;
  - DNA option *Art* mention *Conservation, restauration des biens culturels spécialité œuvres sculptées (CRBC)* ;
  - DNA option *Art* mention *Techniques textile*.
- Il délivre également quatre diplômes pour le DNSEP de grade master en cinq ans :
- DNSEP option *Art* ;
  - DNSEP option *Art* mention *Sculpture, espace, société (SES)* ;
  - DNSEP option *Art* mention *Conservation, restauration des biens culturels spécialité œuvres sculptées (CRBC)* ;
  - DNSEP option *Art* *Master art en géo-matériaux (MAGMA)*.

Ces diplômes sont préparés sur les trois sites suivant les mêmes grilles pédagogiques mais avec des singularités (DNSEP MAGMA et CRBC par exemple).

L'enseignement s'inscrit dans le champ artistique de la création et de la recherche contemporaine et a pour vocation principale de former des auteurs destinés à intégrer le secteur artistique en tant qu'artiste ou que créatif dans le domaine des arts plastiques ainsi que dans les métiers de la diffusion artistique et de la médiation culturelle. Les diplômes proposés peuvent également accompagner les étudiants dans la poursuite d'études en troisième cycle, notamment au sein d'établissements partenaires.

Ces diplômes créés dans le cadre de l'option *Art* sont articulés avec les diplômes structurés autour de l'option *Design* proposés également par l'Établissement sur ses trois sites, avec des collaborations entre sites et certains enseignements en commun entre les mentions.

Concernant l'option *Design*, l'Établissement délivre à ce jour un diplôme de DNA, de grade de licence, sur les sites de TALM-Angers et TALM-Le Mans. Le DNSEP option *Design* de grade master est décliné en plusieurs mentions réparties sur les sites de TALM-Angers et de TALM-Le Mans :

- DNSEP option *Design* mention *Design sonore* ;
- DNSEP option *Design* mention *Design et Territoires* ;
- DNSEP option *Design* mention *Design computationnel et mécatronique* ;
- DNSEP option *Design* mention *Beaux-arts, Architecture, Design (BAD)*.

La formation DNSEP vise à doter ses étudiants de compétences spécialisées, notamment pour ce qui concerne la méthodologie de recherche et de projet, ainsi que d'une bonne compréhension de l'environnement socio-économique du design.

Des modules communs aux deux sites où l'option *Design* est déployée favorisent une mutualisation des formations et une bonne inscription dans le tissu local. Des partenariats sont en place, essentiellement orientés vers d'autres établissements d'enseignement supérieur (pour exemple École Nationale Supérieure de Création Industrielle (ENSCI), Institut de Recherche et Coordination Acoustique/Musique (IRCAM), École Boulle, Centre d'Innovation et de Design Grands Hornu).

L'Établissement affirme une politique d'expansion sur ses trois sites, ce qui est vérifié par une augmentation conséquente du nombre d'étudiants (674 étudiants toutes formations confondues en 2020-2021) autant que de celui de membres de l'équipe pédagogique.

L'Établissement est situé dans deux régions pour ses trois sites. Il est proche de plusieurs écoles d'art avec lesquelles il a des échanges et des partenariats réguliers (notamment les écoles de Bouges et d'Orléans). Il développe une place au sein de l'enseignement artistique culturel à l'échelle régionale comme nationale. Il est en lien avec les structures académiques locales et les réseaux d'enseignement d'art et de culture, ainsi qu'avec des partenaires académiques à l'échelle nationale et internationale (Fachhochschule de Dortmund, Pontificia Universidad Catolica del Peru, etc.).

Les partenariats avec les universités des trois villes sont structurants et l'Établissement souhaite le développement de nouvelles formations afin de former des passerelles supplémentaires avec les universités ou les établissements culturels concernés :

- DNSEP option *Art* mention *Expérimentations textile et recherche artistique* (EXTRA) ;
- DNSEP option *Art* mention *Création artistique et technologies numériques* (NaN) ;
- DNSEP option *Art* mention *Animation – Les nouveaux auteurs*.

La recherche apparaît aujourd'hui comme un axe fort de cet établissement avec la volonté de poursuivre ce déploiement par des partenariats renforcés.

L'accent a été très nettement mis pendant ces cinq années sur les collaborations avec les institutions, les structures artistiques et culturelles et le monde socio-économique.

## Avis sur les formations proposées

### Formations en art

Concernant la formation en art, le projet de l'école, jusqu'alors affirmé comme celui d'une offre de formation généraliste, tend manifestement vers une plus grande diversité de l'offre avec une pluralité d'approches répondant chacune à des enjeux spécifiques.

Dans un double mouvement, l'Établissement se propose de renforcer et de développer les diplômes déjà installés sur les trois sites par des pratiques collaboratives entre sites et une implication plus importante des étudiants dans la compréhension des objectifs politiques et pédagogiques de l'Établissement. La mise en œuvre de *Chantiers Pédagogiques communs* est particulièrement marquante et répond avec pertinence aux remarques et aux observations formulées par le Hcéres.

Afin d'asseoir une orientation axée sur des spécialités, l'objectif central est le renforcement des partenariats avec des acteurs locaux (académiques, culturels, économiques, industriels) sur chacun des trois sites et des partenariats internationaux. Ces partenariats sont tous très lisibles et bien contextualisés. Les recommandations signalaient la nécessité de l'ancrage pédagogique de ces partenariats plutôt que la valorisation d'opportunités locales qui seraient déconnectées du projet de formation, ceci afin de rendre lisibles les nouvelles offres pour les étudiants et de garantir l'implication de l'équipe pédagogique. Le nouveau projet d'établissement et la création de diplômes inédits a intégré pour partie ces recommandations.

Une vigilance doit être apportée quant au nombre et à la diversité des formations proposées afin que ni l'un ni l'autre ne perturbe les spécificités propres à chacun des sites et la lisibilité du projet d'établissement en général. La multiplication de l'offre de formation (cinq DNSEP option *Art* visés à terme sur le seul site d'Angers) pourrait en effet conduire à une fragilisation de certains sites et de certaines formations récemment mises en œuvre et encore peu attractives.

L'axe stratégique général de valorisation des partenariats mériterait d'être plus clairement explicité dans le projet, notamment pour ceux liés à la pédagogie et corrélés à certaines des orientations générales annoncées par l'Établissement. L'objectif de transition écologique et sociale, qui pourrait être plus ambitieux, en est un exemple, il augure en effet de piste stimulantes pour l'Établissement. Les mentions DNSEP MAGMA et DNSEP EXTRA illustrent la volonté de l'Établissement de consolider l'implication des étudiants et les partenariats territoriaux, ainsi que la volonté de se fixer des objectifs de transition écologique et sociale et d'innovation pédagogique.

Dans une dynamique complémentaire, la mention DNSEP SES envisagera des collaborations avec le futur DNSEP *Design rural* en repositionnant l'orientation envisagée les années précédentes. Cela permettra de mieux répondre à des enjeux en écho avec les pratiques actuelles de la sculpture. Sur le site du Mans, le DNSEP *Art* proposera aux étudiants de renforcer leur réflexion sur les pratiques situées.

Les deux nouvelles formations NaN *Création artistique et technologies numériques*, et *Animation – Les nouveaux auteurs*, représentent un intérêt certain. Elles sont pensées dans le cadre de collaborations pédagogiques, artistiques et techniques avec des structures de formation ou des structures culturelles.

La formation NaN vise à l'obtention d'un double diplôme DNSEP/Master. D'abord pensée comme une mention de premier cycle, la formation a évolué en mention de deuxième cycle et s'appuie sur une

expérience menée depuis 2015 avec l'école Polytech de l'Université d'Angers. La maquette pédagogique est décrite comme étant en cours d'ajustement. Elle demande en effet à être précisée pour ce qui concerne « l'appui sur l'équipe de TALM-Anger ».

La formation *Animation – Les nouveaux auteurs* est présentée comme étant inscrite dans le pôle « Image(s) Cinéma et Son » sans que soient précisées la nature et les modalités de cette inscription. La formation semble dessiner une singularité prometteuse, mais peu détaillée si ce n'est la collaboration croisée entre l'association « Nouvelles écritures pour le film d'animation » (NEF Animation) et le festival « Premiers plans ». L'équipe pédagogique associée est bien décrite.

L'Établissement mentionne la possible création d'un DNSEP option *Art mention Action Performance Performativité (APP)*. Ce projet est en adéquation avec les pratiques mises en œuvre à la fois par l'équipe enseignante et les étudiants mais aussi avec les perspectives de recherche déjà engagées dans l'établissement – et ce dans un contexte de partenariat prometteur.

Ces formations ou projets de formation paraissent dessiner la volonté d'une identité commune entre les trois sites et pourraient faire l'objet d'une proposition générale d'orientation plus marquée pour l'établissement. Il est en effet parfois complexe d'apercevoir précisément de quelles façons ces nouvelles formations auront un éventuel impact sur l'organisation pédagogique et présentent des opportunités concrètes de mise en commun.

Enfin, la mention dans le bilan précédent de la volonté de création d'un troisième cycle pourrait être une proposition dynamique et structurante pour l'établissement, qui tire sa force des étroites connexions entre enseignement et recherche sur de nombreux sites. Ce projet, qui n'apparaît pas dans la nouvelle note de présentation, gagne à être approfondi et structuré.

### **Formations en design**

Concernant la formation en design, elle vise à doter ses étudiants des savoirs fondamentaux de la discipline. Elle développe les aspects théoriques et pratiques permettant d'aborder l'objet, l'espace et le numérique. Des synergies avec les cursus *Art* ont été créées. Le DNA option *Design* permet une évolution vers les formations DNSEP option *Design* proposées sur les mêmes sites. Un travail d'homogénéisation a été réalisé en 2019 pour permettre la mobilité intersites des étudiants.

Le projet de formation de l'établissement est lisible et cohérent. Au regard des régions et de leur richesse culturelle, le positionnement est clair. Quant aux évolutions, bien que la demande soit celle d'un renouvellement à l'identique, elles sont sensibles et l'avis sur le bilan exprimé par le Hcéres a été entendu.

Les améliorations portent sur les points suivants :

- le renforcement de l'attractivité nationale et internationale ;
- une articulation plus précise entre pédagogie et recherche ;
- une offre de formation retravaillée et une meilleure implication des étudiants ;
- la mise en place d'une stratégie internationale ;
- un nouveau schéma directeur numérique partagé ;
- le déploiement du troisième cycle.

Selon ces axes, le souci d'améliorer les supports et les stratégies de communication aux fins de rendre les formations plus lisibles, y compris en langue anglaise et la mise en place ou le renforcement de dispositifs internationaux favorisent les mobilités sortantes.

Une attention a été portée aux questions posées par la gestion des effectifs -- notamment en clarifiant les acquisitions fondamentales du niveau DNA et une articulation plus évidente avec les processus de recherche propre au niveau DNSEP.

Les formations sont bien différenciées et ancrées dans de nombreux partenariats territoriaux. La cohérence est renforcée par la détermination d'une équipe et par le socle propre au design en école des beaux-arts revendiqué par les différents sites. Le DNSEP option *Design* permet de poursuivre vers l'entrepreneuriat (présence d'un processus d'incubation), et le doctorat (renforcement du troisième cycle).

Sur le plan des contenus, l'écologie et la transition numérique sont deux axes clairement affirmés dans le projet d'établissement.

Une nouvelle proposition est en cours de réflexion et concerne la création à horizon 2025 d'une mention *Design rural* pour un DNSEP option *Design* sur le site de TALM-Tours. Il serait intégré à la mention *Design et Territoires du Mans* (à Richelieu en partenariat avec le Centre d'art la Teinturerie de Richelieu, l'université de Tours et la Sorbonne). Ce projet, aujourd'hui peu ou pas détaillé dans son organisation et ses objectifs, initie des pistes prometteuses, notamment dans le contexte des différents territoires de l'établissement.

Une attention particulière devra être portée au développement de la dynamique de synergie entre les formations DNSEP option *Design* et les formations du DNSEP option *Art* avec de nouvelles mentions croisées, notamment celles concernant les géo-matériaux (option MAGMA) et la création numérique (option NaN, *création artistique technologies numériques*).

## Avis sur le pilotage et sur les dispositifs opérationnels

L'équipe de direction a été consolidée et renouvelée pendant les cinq dernières années avec une forme stabilisée de trois directions de site et une direction générale, ce qui permet à l'établissement d'affirmer un tournant dans ses orientations et de garantir pour les années à venir une mutualisation plus forte des enseignements (*Chantiers Pédagogiques communs*).

Le pilotage des formations repose sur une équipe pédagogique de qualité composée de profils variés, le nombre d'enseignants est en cohérence avec le nombre d'étudiants sur les trois sites. L'équipe pédagogique est constituée de théoriciens issus des milieux académiques, de professionnels du monde de l'art et d'artistes, et de créateurs de qualité, ce qui permet un apprentissage de l'art par l'art tout en ayant une assise théorique. L'École bénéficie de services administratifs et techniques propres à chacun des sites, mutualisés et coordonnés au sein de l'EPCC.

Sur chaque site, des séminaires réunissent les enseignants. Les coordinateurs se réunissent régulièrement et un séminaire annuel réunit tout le personnel de l'établissement.

Le pilotage est construit dans le cadre des réunions pédagogiques ainsi que dans des temps de travail entre les équipes et la direction lors de séminaires annuels. La participation des étudiants et des *alumni* au pilotage des formations est encore déficitaire et pâti à ce jour d'un défaut d'information des étudiants. Ces derniers parviennent difficilement à lire la structure de leur établissement et son organisation par site, cela peut expliquer un défaut de représentation des étudiants dans les instances décisionnelles.

L'autoévaluation de la période précédente a conduit à privilégier les problématiques urgentes liées aux bâtiments pour lesquelles des solutions convaincantes ont été trouvées dans des délais courts ; tout comme la mise en place de dispositifs d'inscription des formations à l'échelle internationale.

Des propositions plus ambitieuses quant à l'accompagnement des étudiants et des *alumni*, ainsi que leur implication au sein de toutes les étapes et les instances de la vie de l'établissement, seraient désormais à définir et à mettre en œuvre. L'Établissement affirme une volonté forte de pallier à ce déficit pour la période à venir en proposant dans une démarche qualité repensée et des temps structurés d'information à destination des étudiants.

Concernant la formation option *Art*, aucun élément ne figure dans le dossier pour indiquer comment les enseignants et les étudiants ont été associés à la nouvelle offre de formation. Les Ateliers de recherche et création (ARC) et les séminaires en DNSEP sont des éléments particulièrement remarquables, adossés directement à la recherche. Pour les DNSEP option *Art* MAGMA, *ExTRA*, *SES*, des propositions d'organisations pédagogiques expérimentales sont à suivre avec attention.

L'aspect novateur des formations permet de rendre lisible le projet d'établissement, tout en ancrant les formations sur les trois sites. Il convient de veiller à ce qu'elles s'inscrivent dans le fonctionnement général de l'établissement pour lequel la coopération et la mutualisation ont été centrales durant la période précédente.

Si la structure annoncée des enseignements est en effet commune, il est plus difficile de lire de quelle façon ces formations s'inscriront dans une démarche générale d'établissement. Il convient néanmoins de tenir compte d'une relative difficulté dans le projet du fait du caractère multi-site et d'une direction renouvelée dans un contexte sanitaire particulièrement éprouvant, ceci indépendamment du fait que les formations sont de grande qualité et d'atouts indéniables.

La formation CRBC sait remettre en question son organisation et proposer pour la période à venir un suivi pédagogique plus ancré dans le travail de recherche et accompagner les étudiants à la fois vers une carrière professionnelle et vers une poursuite d'études, avec une proposition de spécialisations reliées au contexte contemporain. Des évolutions notables ont été mises en œuvre depuis l'évaluation du bilan. Les préconisations de l'expertise après le rapport d'autoévaluation 2015-2020 ont été en partie entendues, notamment sur les enseignements consacrés à l'insertion professionnelle et plus largement sur la préparation à la sortie de l'école. Il existe encore une difficulté pour une lecture claire de l'articulation entre projet d'établissement et projet pédagogique.

Concernant la formation option *Design*, les préconisations de l'expertise après le rapport d'autoévaluation 2015-2020 ont été entendues, notamment sur les enseignements consacrés à la préparation de l'insertion professionnelle et plus largement sur la préparation à la sortie de l'école. Un module professionnalisant est décrit pour le site de TALM-Angers, avec un enseignant dédié. Il n'est pas indiqué si ce module a vocation à s'étendre aux deux autres sites.

L'enseignement des cadres réglementaires est renforcé en ce qui concerne l'activité professionnelle de la création et la connaissance des aspects socio-économiques des métiers. Ce renforcement est d'autant plus accentué par l'attribution d'ECTS, décrit dans la note de présentation, à toute réponse des étudiants à un appel à projet. Il reste néanmoins à préciser si ces crédits sont accordés pour les projets ayant obtenu une réponse positive à l'appel, ou pas. L'attribution de crédits ECTS est également à encourager dans le cadre de l'enseignement des cadres réglementaires, qui ne peut se limiter à des rencontres avec des professionnels. Les options *Design* sont particulièrement concernées par ces questions.

Les dispositifs qualité demeurent discrets, mais l'école insiste sur l'importance qu'elle accordera désormais aux questionnaires et à leur décryptage, comme à la nécessité de renforcer la lisibilité de son organisation et à considérer davantage la qualité de vie des étudiants.

Nous notons également un effort marqué de l'inscription de l'école dans les logiques de développement durable en matière d'achat de matériels et de matériaux notamment.

## Conclusion

L'Établissement affirme sa volonté d'être mieux identifié, à la fois en tant qu'établissement ancré dans un territoire et à l'échelle nationale en proposant des spécialités inédites. De manière à ce que cet objectif puisse être pleinement atteint, il importe de clarifier plus encore le projet d'établissement, en allant au-delà d'une mise en commun d'offres pédagogiques et de recherches de grande qualité.

Concernant la formation option *Art*, afin de garantir la bonne intégration des nouvelles formations DNSEP option *Art* mention *Animation – Les nouveaux auteurs* et du double diplôme DNSEP/Master NaN *Création artistique et technologies numériques* au sein du projet d'établissement et de l'offre de formation existante, il est recommandé de préciser de quelle façon cette nouvelle mention prend appui sur l'équipe de TALM Angers. Les problèmes relatifs aux bâtiments (par exemple l'accès à des espaces d'atelier garanti pour toutes les années) viennent d'être résolus très récemment. Dans les années à venir, il sera utile d'évaluer l'accès aux espaces occupés dans le cadre des enseignements et s'ils sont réellement disponibles pour les nouveaux étudiants rejoignant ces formations.

Afin de renforcer plus encore la cohérence de l'offre pédagogique, nous recommandons de poursuivre une concertation entre l'équipe enseignante et la communauté étudiante de l'établissement afin de développer l'articulation des enseignements et leur organisation lors de la finalisation des maquettes pour ces deux nouvelles formations.

Une attention toute spécifique est à porter sur la multiplication des mentions et des formations proposées pour la période 2022-2027, qui risque de fragiliser les mentions déjà existantes, parfois peu attractives, ou encore peu identifiées à l'échelle nationale et internationale (DNSEP option *Art* mention *SES* huit étudiants en 2020-2021). Si la direction de l'établissement, dans le cadre d'une concertation avec les équipes pédagogiques, souhaite s'engager dans l'affirmation d'une diversification des formations et des mentions associées, il serait particulièrement intéressant et utile que le projet global puisse le clarifier et le valoriser.

La pérennisation des mentions ainsi que la valorisation des parcours des diplômés issus de ces mentions, nous semblent être des voies à consolider. Cela permettrait également de valoriser la qualité des travaux de recherche proposés en lien avec ces formations.

La qualité de l'enseignement, les projets pédagogiques innovants qui ont été mis en place avec les Arcs et les Séminaires, engagent à penser que le travail entrepris sera positivement poursuivi si le cadre des formations est favorable.

Concernant l'offre de formation en option *Design*, elle est claire et bien positionnée. Les remarques formulées dans l'évaluation du bilan par le Hcéres ont été prises en compte et développées dans l'offre de formation. Les points à améliorer semblent bien repérés. La capacité de communication intersites, qui a été développée entre les équipes pédagogiques, est encore fragile et devra être protégée. De même, les travaux d'homogénéisation entrepris à certains endroits dans la communication de l'offre de formation peuvent être favorablement développés.

L'Établissement doit être encouragé à capitaliser la qualité de ses offres de formation dans son projet général, en valorisant les grandes orientations qui signent la qualité et la singularité de TALM.

## Avis sur les formations

Intitulés de la formation	Avis sur l'accréditation
DNA option <i>Art</i>	Avis favorable
DNSEP option <i>Art</i>	Avis favorable
DNA option <i>Design</i>	Avis favorable
DNSEP option <i>Design</i>	Avis favorable

## Observations de l'établissement



À Angers, le mercredi 19 janvier 2022

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur (HCERES)

Objet : observations – rapport d'évaluation du HCERES

Madame, Monsieur,

Nous n'avons pas d'observations à formuler à l'issue de ce processus  
d'évaluation.

Marie-Haude CARAËS

Directrice générale

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Marie-Haude CARAËS, is written over the printed name and title.

Les rapports d'évaluation du Hcéres  
sont consultables en ligne : [www.hceres.fr](http://www.hceres.fr)

**Évaluation des coordinations territoriales**

**Évaluation des établissements**

**Évaluation de la recherche**

**Évaluation des écoles doctorales**

**Évaluation des formations**

**Évaluation à l'étranger**



2 rue Albert Einstein  
75013 Paris, France  
T. 33 (0)1 55 55 60 10

[hceres.fr](http://hceres.fr)

[@Hceres\\_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)